

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

COMPTE RENDU PERMANENCE DU 1^{er} MARS 2016

Présents :

- Mme AHAMDA-MADI, Adjointe au Maire, Présidente du conseil de quartier
- Mme MOOS, DGA Pôle Social, Ville de Vénissieux
- Mme BARSAZI, Déléguée du conseil de quartier
- Mme YAZID, Déléguée du conseil de quartier
- M. TALBI, Délégué du conseil de quartier
- M. THIVILLIER, Délégué du conseil de quartier
- Mme CHAUSSINAND, Déléguée du conseil de quartier
- M. BENMABROUK, Habitant
- Mme CARRE, Habitante
- Mme BRISSON, Habitante

Points abordés :

- Maison en état d'abandon au 16 Rue Emile ZOLA : le conseil de quartier demande à ce que la société immobilière, propriétaire de l'immeuble, soit mise en demeure de sécuriser son bien ou de le détruire.
- Vie du centre ville : le conseil de quartier affirme son soutien et s'associe à l'action engagée par la ville pour la redynamisation des commerces et l'attractivité du centre ville. Le conseil de quartier déplore le manque de variétés des commerces en centre ville (coiffeurs, banques, restauration rapide, ...)
- Questionnement autour de l'ouverture des commerces le dimanche après-midi sur le plateau et dans le centre ville : ont-ils l'autorisation d'ouverture les dimanches après-midi ?
 - Que dit la loi ? Les arrêtés du maire ?
- Demande de mise en place d'une étude pour un sens unique rue Paul Bert et autour de la place Léon Sublet afin d'éviter les accrochages de véhicules (sens descendant). Le choix d'un double sens de circulation était motivé par la présence de l'école Jeanne d'Arc et de l'école de musique. Ces deux écoles ayant été déplacées, ce choix ne s'impose plus.
 - Quel sens de circulation le plus opportun afin de veiller à ne pas augmenter la vitesse
 - Demande d'installation d'un plot à l'angle de la place Léon Sublet proche de l'église afin d'empêcher les véhicules de stationner et d'assurer une meilleure visibilité
- Rue du Château : stationnement de plus en plus fréquent de véhicules n'appartenant pas aux riverains de la rue du Château. Demande de passage de la PM
- Déchets verts : demande de mise en place de 2 containers dédiés aux déchets verts à mettre en place au sein de la déchetterie.

- Fibre optique : demande d'informations et d'explications sur le plan de déploiement de la fibre optique et le plan de raccordement des réseaux. (Compétence de la Métropole sur ce sujet)
- Demande d'explications sur le fonctionnement et l'organisation des tranchées pour une bonne coordination des travaux de pose ou de réparation des travaux sous-voiries
- Demande de rendez-vous du collectif du haut de la rue Gaspard PICARD avec Mme PEYTAVIN, première adjointe afin d'échanger sur les sujets suivants :
 - Parcelle avec immeuble à construire en face de l'école Flora TRISTAN
 - Abords de l'école et sécurisation
 - Renforcement pour prévenir les risques d'éboulements du fait des balmes Rue Gaspard PICARD
 - Le collectif est invité à prendre contact avec le secrétariat de Mme PEYTAVIN
- Demande d'un nouveau rendez-vous avec le service voirie de la ville pour échanger sur les travaux d'aménagements autour du nouveau groupe scolaire : prévision de date le 25 ou le 29/03.
- Fête de quartier : le conseil de quartier a opté pour une fête thématique, plus qu'une fête de quartier, le samedi 24 septembre.
 - Thème : ouverture de la nouvelle école Flora TRISTAN, en associant les parents d'élèves, les enseignants, l'OMR et le CABV.
- Autres demandes des délégués du conseil de quartier :
 - Installation d'un placard dédié au conseil de quartier au sein du nouveau local de permanence.
 - Installation d'un panneau d'affichage et d'une signalétique extérieur visible depuis la rue Marcel Paul, pour identifier le local de permanence du conseil de quartier.
 - Que les permanences mensuelles soient tenues de 18h00 à 19h00 et qu'une séance de travail des délégués et la présidente puisse suivre de 19h00 à 20h00/21h00 sur un ordre du jour prédéterminé.

Prochaines réunions :

Visite de quartier le mardi 5 avril 2016 à 17h30 (Place Léon SUBLET) suivi de la permanence du conseil de quartier au nouveau foyer Paul Langevin, 13 Avenue Marcel Paul